



MERINCHAL INFOS

Août 2026— n°61

Le Conseil Municipal de Mérinchal a le plaisir de vous proposer cette feuille d'informations. Elle est à votre disposition chaque mois pour vous donner quelques nouvelles de la vie communale.

Avis aux Chiens et à leurs Maîtres !

La commune de Mérinchal rappelle à tous les propriétaires de chiens qu'il est de leur responsabilité de ramasser les déjections de leur animal.

Nous vous rappelons que les trottoirs et les chemins communaux ne sont ni une litière géante, ni une œuvre d'art participative.

Merci de bien vouloir ramasser les déjections canines de votre compagnon à quatre pattes. Pour cela, la commune s'est dotée de 4 canicrottes pour faciliter ce geste citoyen :

- Autour de l'étang du bourg ;
- Sur la place du marché ;
- Prés du City stade
- Dans le parc du château.

Nous invitons chacun à utiliser ces équipements et à contribuer, par un geste simple, à maintenir notre commune propre et agréable à vivre.

Votre chien peut laisser son empreinte dans nos cœurs mais pas sous nos chaussures !

A défaut de sac, la prochaine surprise pourrait être ...une amende.

Depuis l'arrêté municipal pris le 15/02/2024 portant sur la réglementation de la circulation et du stationnement Place du marché : celui-ci n'est pas toujours respecté.

Pourquoi une interdiction de stationner sur les pavés : Pour plusieurs raisons

Préservation du revêtement : les pavés ne sont pas toujours conçus pour supporter le poids prolongé des véhicules. Le stationnement répété peut provoquer leur affaissement, leur déplacement ou leur casse.

Coût d'entretien : les dégradations entraînent des réparations régulières et coûteuses pour la collectivité.

Sécurité des usagers : des pavés déformés ou descellés peuvent créer des risques de chute pour les piétons et rendre la circulation plus difficile pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes ou les cyclistes.

Préservation de l'esthétique : les pavés sont souvent utilisés pour mettre en valeur les espaces publics (places, parvis, centres-bourgs). Le stationnement peut laisser des traces d'huile, de carburant ou de pneus et dégrader l'aspect du site.

Fonction des espaces : certains espaces pavés sont aménagés avant tout pour les piétons, les manifestations ou les accès de secours, et non comme des aires de stationnement.

INFOS PRATIQUES

Horaires de la Mairie du lundi 3 août au vendredi 21 août:

Lundi : 9h00-12h30 / 13h30- 18h30

Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00-12h30 / 13h30- 17h30

Horaires de La Poste

et de la Maison France Services :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

9h00 –12h00 / 13h30 - 16h30

Jeudi 09h00-12h00

Samedi 9h00-12h00

Contact Maison France Services :

Tel : 05-55-67-30-19

Mail : merinchal@france-services.gouv.fr

INSCRIPTIONS ECOLES

Les inscriptions pour les écoles élémentaire et maternelle s'effectuent auprès du secrétariat de mairie.

Les pièces à fournir sont :

- ♦ Livret de famille,
- ♦ Attestations droits CAF/MSA,
- ♦ Justificatif de domicile Carnet de santé,
- ♦ Certificat de radiation pour les enfants inscrits précédemment dans une autre école.

📞 NOUVEAU NUMÉRO ASTREINTE DE LA COMMUNE 📞

La commune est doté d'un numéro d'astreinte : **06.60.66.30.91**

Le téléphone d'astreinte : à quoi sert-il ?

Afin d'assurer la continuité du service public, la commune dispose d'un téléphone d'astreinte. Ce téléphone est confié, selon un planning établi, à l' élu de permanence.

Son rôle est de permettre d'être **joint en cas d'urgence**, en dehors des horaires habituels d'ouverture de la mairie, pour des situations nécessitant une intervention rapide (problème de sécurité, incident sur un équipement communal, événement imprévu, etc.).

Il est important de rappeler que ce numéro est **strictement réservé aux urgences**. Pour toute demande administrative, renseignement ou démarche courante, nous vous invitons à contacter la mairie pendant les heures d'ouverture au 05.55.67.20.19.

ALSH - Les Galopins en Marche

EN AOÛT À MERINCHAL

SEMAINE 5 (3-12 ANS): LES SAVANTS FOUS				
LUNDI 03/08	MARDI 04/08	MERCREDI 05/08	JEUDI 06/08	VENDREDI 07/08
Le savant de l'arc-en-ciel 	Le ballon magique 	Le duel des minis savants 	Slime 	SORTIE: Vulcania 
OU	OU	OU	OU	
Découverte Basket 	Découverte ultimate 	Mölkky 	Découverte Rugby touché 	
Laboratoire des sablés magiques 	Les lunettes des petits chercheurs 	Construction de robots 	Grand jeu: Opération fusée folle 	
OU	OU	OU		
Super-banane 	Relais Master Mind 	Thèque 		

Comité des fêtes de Mérinchal
08H00-18H00

VIDE-GRENIER

Parc du château de la Mothe - Mérinchal
DIMANCHE 23 AOÛT 2026



Sur place :
Buvette
Hot-Dogs - Frites maison
Crêpes
Jeux en bois - Coin lecture

Reservations et renseignements : 07.68.91.55.30

CHÂTEAU DE LA MOTHE
marc pouyet
23
2/16 AOÛT



MERINCHAL

Entree libre Tous les jours de 15 h à 19 h Renseignements : 05.55.67.20.19

hélios
théâtre

Samedi 1er Août - 18h30
Concert de musique de Chambre
Clôture du Festival International Mas Musici
Musique classique
À partir de 7 ans - 70 mn.

Vendredi 21 Août - 20h30
Haut en couleur
Théâtre seul en scène
Tout public - 60 mn.

Samedi 22 Août - 18h30
Du haut d'impros
Théâtre d'impro
À partir de 6 ans - 75 mn.



05 55 67 20 19



commune@merinchal.fr



Mairie de Mérinchal



www.merinchal.fr